

Ecrit par le 23 novembre 2024

Véhicules électriques : retour de la tarification des bornes électriques de CNR



Offerte aux travailleurs utilisant leur véhicule durant la pandémie du coronavirus, la recharge électrique du corridor CNR (Compagnie nationale du Rhône) redevient payante à partir d'aujourd'hui, 1^{er} juillet.

Le corridor comprend 54 bornes réparties en 27 stations de recharge rapide situées tout le long du Rhône. Dans la région, des bornes de recharge sont disposées à Bollène, Pont Saint-Esprit, Piolenc, Villeneuve-lès-Avignon, Tarascon et Arles. Un réseau qui a enregistré 9 387 recharges en 2019.

Par ailleurs, à partir du 1er septembre, la CNR fait évoluer la tarification sur son réseau de bornes de

Ecrit par le 23 novembre 2024

recharge. À compter de cette date, les utilisateurs devront s'affranchir d'une part fixe par recharge (1€ pour chaque transaction effectuée) et d'une part variable qui sera facturée en fonction de l'énergie délivrée (0,45€/ kWh délivré).

La CNR donne 23 000 masques

La CNR (Compagnie nationale du Rhône) vient de faire un don de plus 23 000 masques à destination des personnels soignants.

Ce matériel était en stock sur différents sites et aménagements de la CNR, mais avec une date de péremption dépassée. Après renseignements pris auprès des organisations de santé, celles-ci ont toutefois confirmé leur intérêt pour les récupérer. Ces masques ont donc été remis à l'ARS (*Agences régionale de santé*).

En plus de ce don, la CNR, qui assure la gestion du Rhône depuis 1935 dans le cadre d'une concession attribuée par l'Etat (navigation et zones portuaires, production d'hydroélectricité, irrigation et autres usages agricoles), a mis en place la gratuité de son corridor électrique composé de 27 stations et de 54 bornes de recharge sur l'intégralité de la Vallée du Rhône. Objectif : apporter une aide précieuse à celles et ceux qui sont obligés d'utiliser leur véhicule pour aller travailler pendant cette période de confinement.